

**VOUS POUVEZ MAINTENANT SAVOIR LA RAISON.**—  
*Le Podophyllin* (Erable ou mandragore de mai) a été longtemps connu comme un purgatif actif et a été très en usage dans quelques parties de notre pays, (et est maintenant généralement employé par les médecins à la place du Calomel ou pillule bleue pour les douleurs du foie, etc.) *L'extrait composé de Colocynthe* est considéré par le Dr. Neligan, d'Edinburgh, comme l'un des cathartiques les plus généralement employés et les plus sûrs dans la *Materia Medica* entière. *L'extrait d'Hyoscyamus* donné et mélangé à des cathartiques actifs (tel que ci-dessus) corrige leurs qualités contractantes, sans diminuer leur activité. Voir *Materia Medica* de Neligan. Tous les riches éléments curatifs végétaux ci-dessus sont avec d'autres, largement employés dans la manufacture de Pillules, restoratives végétales Shoshonees (Indien). Rien d'étonnant qu'elles soient au-dessus de toutes les autres Pillules, comme médecine de famille!  
 3-9d

Un cas de cruauté révoltante est signalé à Jersey City. Un ministre méthodiste avait un jeune enfant qui vivait chez lui et que l'on a trouvé sans vêtements à la porte de sa maison. Ce pauvre petit être avait été privé de nourriture depuis plusieurs jours et il avait été cruellement battu par le ministre, qui l'avait aussi exposé nu aux rigueurs de la saison.  
 Le corps de l'enfant est couvert de contusions et de blessures.  
 La justice a commencé des investigations.

Hier, M. le curé de Saint-Roch a annoncé à ses paroissiens que la chapelle qu'il fait élever en ce moment en l'honneur du Sacré Cœur, allait probablement être à peu près terminée vers la fin du carême. C'est M. F. Villeneuve, de Saint-Romuald, qui est chargé de l'exécution de l'autel du Sacré Cœur, et l'on nous dit qu'il veut en faire une œuvre artistique supérieure à tout ce qui existe en ce genre en cette ville. Cet ouvrage coûtera au moins \$2,000. M. le curé de Saint-Roch, dont le zèle ne connaît pas de limites, se propose, après l'achèvement de la chapelle du Sacré Cœur, d'élever un autel en l'honneur de Saint-Joseph, dont la dévotion se propage de plus en plus parmi nous.—*Journal de Québec.*

Le *Mercure* dit que le vote de la corporation en faveur du chemin de fer du Nord, et la certitude qu'il sera maintenant construit, ont augmenté la valeur de la propriété foncière d'une manière notable. Dans le quartier Saint-Roch, des terrains ont été vendus (?) cinquante pour cent plus cher qu'ils valaient auparavant. Ce n'est pourtant là que le commencement.  
 Le gouvernement français s'ait-il, demande *l'Argus soissonnais*, qu'à Laon, à Saint-Quentin, dans certaines villes du Nord et à Paris, il y a actuellement plusieurs centaines d'officiers prussiens, habillés en bourgeois et munis de passeports alsaciens en bonne forme, qui font des séjours prolongés à l'hôtel, parcourent le pays, prennent des notes et adressent des rapports à leur gouvernement?

**Ecole Spéciale de Télégraphie.**

80—RUE ST. JACQUES. MONTRÉAL—80.

Le but de cette Institution, la seule de ce genre dans toute la Puissance, est de former des jeunes gens à la science de la Télégraphie, afin de procurer d'habiles Opérateurs aux nombreuses lignes projetées et à celles maintenant en construction. A une époque qui n'est pas très éloignée, plus de cent cinquante Opérateurs trouveront des emplois lucratifs.  
 L'Ecole de Télégraphie fait appel aux jeunes gens de 14 à 30 ans et aux jeunes personnes du même âge qui auraient des dispositions pour l'étude de cette science.  
 Les Elèves doivent savoir bien lire et écrire l'anglais. Trois mois d'assiduité en classe pour devenir bon Opérateur. Des sujets sortis de l'Ecole, et qui aujourd'hui occupent de bonnes dispositions prouvent cet avantage.  
 Les Professeurs attachés à l'Etablissement sont des hommes émérites et choisis parmi ceux qui ont acquis de grandes connaissances dans la théorie comme dans la pratique de la Télégraphie.  
 L'Ecole possède tous les instruments télégraphiques au grand complet. Ils sont fournis gratuitement aux Elèves. De vastes salles d'études, parfaitement aérées sont disposées pour les personnes des deux sexes, qui y trouvent tout le confort désirable.  
 Outre les petites lignes télégraphiques à l'usage des Elèves, dans l'intérieur de l'Etablissement, l'Ecole a à sa disposition, la ligne régulière appartenant à l'Administration des journaux "Canadian Illustrated News," "l'Opinion Publique," "Le Hearstone," "Leggo & Cie." ligne qui relie ses bureaux de la Côte de la Place-d'Armes à ses ateliers du Faubourg St. Antoine. Les Elèves qui commencent leurs études à l'Ecole les terminent sur cette ligne, qui fonctionne admirablement bien, et qui leur donne, par conséquent, l'inappréciable avantage de la perfection et d'acquiescer l'expérience et les connaissances pratiques de la Télégraphie.  
 Les Elèves qui savent se distinguer obtiennent des certificats de capacité. Dans ce cas, le Collège se charge de les placer dans les meilleures conditions possibles.  
 Prix d'entrée: \$30.00. Aucune somme supplémentaire ne sera exigée. Des Elèves qui ne pourront terminer leurs études dans le cours de 3 mois: il leur sera permis de fréquenter l'Etablissement pendant tout le temps qui sera jugé nécessaire.  
 Pour tous autres renseignements, s'adresser à  
 M. CHS. L. BOSSÉ,  
 Directeur,  
 Côte de la Place-d'Armes, No. 3.

3-10 f

**SOCIÉTÉ**

**DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.**

LE LIVRE D'ACTION de cette SOCIÉTÉ a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.  
 ALFRED BRUNET,  
 38, Rue St. Jacques.  
 Montréal, 26 Février 1872.—3-9-1

PROVINCE DE QUEBEC. }  
 District de Terrebonne. }

DANS LA COUR SUPERIEURE  
 POUR LE BAS-CANADA.

STE. SCHOLASTIQUE, Mardi, le treizième jour de Février, Mil huit cent Soixante-et-douze.

PRÉSENT:  
 L'HON. M. LE JUGE BERTHELOT.  
 No. 200.

JEAN-BAPTISTE THEOPHILE DORION, Ecr.,  
 Médecin de St. Eustache, dans ce District.  
 Demandeur.

vs.

MELINA THÉMENCE, épouse de feu Joseph Leroux dit Cardinal, Ferdinand Leroux dit Cardinal, Menuisier, Cyrille Leroux dit Cardinal, cultivateur, Alphonse Leroux dit Cardinal, cultivateur, Melina Leroux dit Cardinal, épouse de Borome Sabourin, menuisier, ce dernier tant en son nom personnel que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice, Anna Leroux dit Cardinal, fille majeure, et usant de ses droits, tous de Roxborough, dans la Province Ontario et Honoré Leroux dit Cardinal, journalier, résidant aux Etats-Unis d'Amérique, Firmin Leroux dit Cardinal, menuisier de Plantagenet, dans la Province Ontario, Melina Leroux dit Cardinal, épouse de Calixte Robert, cultivateur de Ste. Agathe, dans ce District, et le dit Calixte Robert, tant en son nom personnel que pour autoriser sa dite épouse à ester en justice et Roch Leroux dit Cardinal, Chartier, de la dite Cité et District de Montréal.  
 Défendeur.

La Cour sur motion de Chs. L. Champagne, Ecr. Avocat du dit Demandeur, ordonne qu'il n'ait à payer au dit Défendeur, rien de ce qu'il a payé à la Cour Supérieure pour le District de Terrebonne, et de Emmanuel Proulx, huissier de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, écrits sur les Brefs de Sommations émises en cette cause, que les dits Melina Thémence, Ferdinand Leroux dit Cardinal, Cyrille Leroux dit Cardinal, Alphonse Leroux dit Cardinal, Borome Sabourin, Anna Leroux dit Cardinal, Angèle Leroux dit Cardinal, Honoré Leroux dit Cardinal, Firmin Leroux dit Cardinal et Roch Leroux dit Cardinal, onze des Défendeurs en cette cause ont laissé leur domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peuvent être trouvés dans ces Districts de Terrebonne et de Montréal, que les dits Défendeurs sus nommés soient, par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier publié en la Cité de Montréal, appelé *The Montreal Herald*, et deux fois en langue française dans le papier nouvelle publication au même lieu appelé *L'Opinion Publique*, notifiés de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur le défaut des dits Défendeurs de comparaître à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.  
 Par la Cour,  
 B. L. LEPAGE,  
 Dép. P. C. S.

**RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.**  
 DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE,  
 COUCHETTES EN FER,  
 FONDS A RESSORTS DE TACHER,  
 OBJETS EN ÉTAÏN ET VERNISSÉ,  
 POTS A THE ET CAFE AMELIORES,  
 ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS.  
 MEILLEUR ET CRE.,  
 526, Rue Craig.

F. X. BEAUCHAMP,  
 (Successeur de D. Smiley.)  
 BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE  
 PIERRES PRECIEUSES.  
 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134  
 2-45zs



**Service de remorquage en haut du St. Laurent.**

ON RECEVRA DES SOUMISSIONS CA-  
 chetées à ce Bureau jusqu'à VENDREDI A  
 MIDI, le 5 avril prochain pour l'établissement d'une  
 ligne efficace de remorqueurs à vapeur pour le touage  
 des vaisseaux entre le haut du Canal de Laehine et  
 le Port de Kingston et Vice-Versa pour une période  
 de trois ou cinq ans, depuis le 1er MAI 1872 suivant  
 décision du ministère des Travaux-Publics.  
 Cette ligne de remorqueurs ne devra pas compter  
 moins de neuf (9) puissants steamers, et les prix de  
 touage à être payés par les navires remorqués, de-  
 vront être conformes au tarif de 1871.  
 Les personnes soumissionnant pour entreprendre  
 ce service devront indiquer le chiffre du bonus an-  
 nuel qu'ils accepteraient du Gouvernement en plus  
 des sommes payées par les navires remorqués, ainsi  
 que les noms, forces et dimensions des cylindres des  
 steamers qui seront employés à ce service.  
 Les conditions du contrat et tous détails particu-  
 liers peuvent être obtenus sur application à ce bu-  
 reau à partir du 11 MARS courant. Les soumissions  
 devront être adressées au sousigné avec mention  
 spéciale. "Soumission pour le service de touage,"  
 et contenir les signatures de deux (2) répondants  
 pour assurer la bonne exécution du contrat.  
 Par ordre,  
 F. BRAUN,  
 Secrétaire.

Département des Travaux Publics. }  
 Ottawa, 4 Mars, 1872. } 3-11 e

**H. P. LABELLE,**

MAGASIN DE

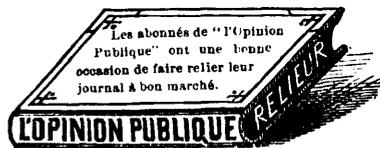
**MEUBLES,**

91

RUE ST. LAURENT,  
 3-8st

UNE BONNE CHANCE. Un médecin éta-  
 bli depuis une quinzaine d'années dans une  
 des bonnes paroisses au Nord du St. Laurent, céde-  
 rait sa place à un confrère qui ferait l'acquisition de  
 l'emplacement qu'il occupe actuellement.  
 C'est une propriété bien bâtie et ornée de planta-  
 tions nombreuses; la maison spacieuse, chaude, et  
 divisée en douze appartements presque tous pein-  
 turée. Les dépendances offrent beaucoup de commo-  
 dités.  
 A proximité des chars et de la navigation. 3-8st  
 S'adresser à ce bureau.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET  
 J. MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTRÉAL. 3-4zs

\$30,000 VALANT

EN

HARDÉS FAITES

DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES

FRANÇAIS ET ANGLAIS

NOUVELLEMENT IMPORTÉS

A

20 POUR CENT

AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE

VENEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande  
 variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, ETC.  
 A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

R. DEZIEL,  
 NO. 131, RUE ST. JOSEPH.

Toute commande sera exécutée avec promptitude 2-3zs

**A. BELANGER**

MAGASIN DE

**MEUBLES**

276, Rue Notre-Dame

MONTRÉAL.



5zs



**DRAGUEUR A VAPEUR.**

Des SOUMISSIONS adressées au sousigné,  
 marquées: "Soumission pour Dragueur à Vapeur,"  
 seront reçues à ce bureau jusqu'au 12me jour de  
 MARS prochain à midi, pour l'achat d'un dragueur  
 de seconde main, en parfait état, et convenable pour  
 le service des Lacs et du canal Welland.  
 Ou, pour la construction d'un nouveau dragueur,  
 longueur de la coque, 65 pieds, 24 pieds de ban et  
 une pelle de 1 1/2 verge.  
 Aussi, pour deux chalands à décharger, d'une con-  
 tenance de 40 verges chaque.  
 Et aussi pour un remorqueur à vapeur convenable,  
 pour remorquer le susdit dragueur.  
 Chaque soumission devra être accompagnée d'un  
 plan et description, ou référence si c'est un dragueur  
 de seconde main, et aussi spécifier le temps requis  
 pour son achèvement et sa livraison.  
 La signature de deux parties solvables, demeurant  
 dans la Puissance, consentant à devenir garants de  
 l'exécution parfaite du contrat, doivent accompa-  
 gner chaque soumission.  
 Le département ne sera pas obligé d'accepter la  
 plus basse ni aucune soumission.  
 Par ordre,  
 F. BRAUN,  
 Secrétaire.

Département des Travaux Publics, } 3-9 e  
 Ottawa, 17 Janvier, 1872.

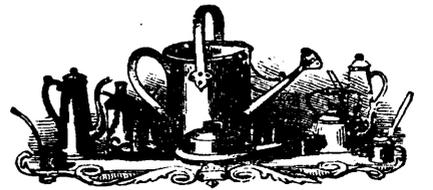
THOMAS MUSSEN,  
 Marchand en Gros et en Détail de  
 SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE,  
 GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants  
 de renom,

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,  
 De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES,  
 Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.  
 2-21zs

ON DEMANDE  
 DIX JEUNES GENS RESPECTABLES  
 et trois DEMOISELLES pour se qualifier  
 comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES.  
 Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télé-  
 graphique de la Puissance.  
 Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris  
 l'usage des instruments et des fils télégraphiques.  
 S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Pui-  
 sance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du *Can-  
 dian Illustrated News, Hearstone*, et de *L'Opinion  
 Publique*, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal.  
 2-36st.



**ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.**—Enseigne de la grosse Cafe-  
 tière rouge, 98 Rue St. Laurent.

T. St. George continuera à prendre des commandes  
 pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau.—pour  
 ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ou-  
 vrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges  
 et maisons particulières. Fournies à air chaud  
 posées d'après le système le plus connu. On trouvera  
 chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.  
 T. ST. GEORGE,  
 98, RUE ST. LAURENT.  
 2-24zs

A VENDRE, à St. Pacôme, un CHEVAL  
 A TROTTEUR, de première force. S'adresser  
 à M. le Curé du lieu. 3-5 h

**LIBRAIRIE NOUVELLE**

ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,  
 (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)  
 MONTRÉAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nou-  
 veaux en

ROMANS. MEDECINE. MUSIQUE, &c

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec  
 la plus grande promptitude. 3-5zs

**LAURENCELLE & VARY.**

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT  
 Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Fran-  
 çaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à se-  
 melle de Liège, etc., etc.

No. 303, RUE NOTRE-DAME.  
 2-31zs

**SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.**

LES effets de la Gomme d'EpINETTE ROUGE  
 dans les maladies des Poumons et de Gorge,  
 tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite  
 etc., sont vraiment étonnants. Dans cette prépa-  
 ration, toutes les excellentes propriétés de la Gomme  
 y sont soigneusement gardées.  
 Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous  
 les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en  
 détail chez le préparateur  
 HENRY R. GRAY  
 PHARMACIEN,  
 144 Rue St. Laurent,  
 MONTRÉAL.  
 2-24zs

**AVIS.**

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLI-  
 QUE trouveront à faire encadrer leurs gra-  
 vures à bas prix. chez

N. RHÉAUME,  
 75—RUE ST. LAURENT.—75

2-47 f

**POUDRE ALLEMANDE,**  
 SUBNOMMÉE

**THE COOK'S FRIEND**

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS  
 LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33zs

**CORNICHES,**  
 CORNICHES ROULEAUX,  
 BAGUETTES A CADRES  
 ET A ESCALIERS.

A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez  
 L. J. A. SURVEYER,  
 524, RUE CRAIG,  
 Montréal.

2-10zs

**DEPARTEMENT DES DOUANES.**

Ottawa, 9 Février 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS  
 AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9  
 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.  
 ff

**O. DESMARAIS,**

PHOTOGRAPHE.

(Coin des Rues Craig et St. Laurent.)

MONTRÉAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs.  
 Photographies encadrées à bon marché. 2-45x



**Avis aux Arpenteurs de Terrains.**

LES ARPEUTEURS DE TERRAINS DU-  
 ment commissionnés qui pourraient désirer de  
 l'emploi à Manitoba durant la prochaine saison, sont  
 priés de communiquer d'ici au 21 courant, avec ce  
 Département, en donnant la description des instru-  
 ments dont ils se servent.  
 J. C. ATKINS,  
 Secrétaire d'Etat.  
 Ottawa, 2 Mars 1872. 3-11 b

Imprimé et publié par G. E. DESMARAIS, 1, Côte de  
 la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal,  
 Canada.